

coutumes légendaires, j'ai donné à chaque récit un second titre qui en est comme le sens moral :—ces trois légendes s'appelleront donc encore : *L'Evangile ignoré*, *L'Evangile prêché*, *L'Evangile accepté*.

Pour initier le lecteur aux choses qui, à titre essentiel ou de pur intérêt, se lient à ces histoires, il est bon de donner quelques explications trouvant naturellement ici leur place ; parce que, rejetées plus loin, ces arguments feraient languir la narration à laquelle je veux conserver toute la rapidité originale.



Toutes les localités dont il sera question sont situées dans les comtés actuels de Témiscouata et de Rimouski, et dans cette partie de la Province du Nouveau Brunswick qu'on appelle le Moyen Saint-Jean, à cause de la position qu'elle occupe par rapport à la belle rivière qui porte ce nom, mais que souvent j'appellerai, dans le cours du récit, de son nom sauvage, *Aloustouc*.

Les lieux auxquels se rattachent spécialement les souvenirs qui font le sujet de ces trois légendes sont : —le *Bic* et les *Ilets Méchins*, situés sur le fleuve Saint-Laurent presque aux deux extrémités du comté actuel de Rimouski :—le *Grand Saut* sur la rivière ou fleuve Saint-Jean, à environ quarante lieues au-dessus de la